



Bureau communautaire
20 mai 2021
Salle Edgar Faure – 18H

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 20
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 15
Date de la convocation : 12 mai 2021

Présents : J.P Fichère, D. Michaud, C. Bourgeois-République, J.M Daubigney, O. Meugin, B. Guerrin, G. Soldavini, J.B Gagnoux, G. Fernoux-Coutenet, J.L Croiserat, T. Gauthray-Guyenet, M.R Guibelin, C. Monneret, J.Y Roy, D. Troncin.

Excusés : N. Jeannet, J.P Lefèvre, S. Calinon, I. Mangin, J. Péchinot.

Date d’affichage : 28 mai 2021

GRAND DOLE

Communauté d’agglomération

Place de l’Europe
BP 458 – 39109 DOLE
Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB26/21

Objet

Attribution de subventions au titre du volet « entreprises » du Fonds Régional des Territoires

Dans le contexte de relance économique visant à remédier aux difficultés rencontrées par les entreprises en conséquence de la crise sanitaire, la Communauté d’Agglomération du Grand Dole et le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté se sont engagés ensemble dans le « pacte régional pour l’économie de proximité ».

Ce pacte, validé par délibération n° GD79/20 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2020, prévoit notamment la mise en place d’un dispositif dénommé “Fonds régional des territoires” permettant, pour le volet “entreprises” de délivrer une aide directe pour soutenir les investissements matériels des entreprises de moins de 10 salariés du territoire.

Par délibération n° GD80/20 du 24 septembre 2020, la Communauté d’Agglomération du Grand Dole a mobilisé l’expertise d’Initiative Dole Territoires sur le montage et l’instruction des dossiers de demandes d’aides directes du volet « entreprises » dudit Fonds.

Après instruction des dossiers et présentation, les membres du comité d’engagement d’Initiative Dole Territoires ont émis un avis favorable aux demandes suivantes :

VOLET "ENTREPRISES"

Nom de l'entreprise	Nom du représentant légal	Prénom du représentant légal	Commune Implantation	Date de passage en comité d'agrément IDT	Investissement pris en compte	Nature d'investissement	PRIME Montant proposé en investissement	PRIME Montant proposé en trésorerie
CHAZELLE IMPRIMEUR	CHAZELLE	Bertrand	DOLE	06/05/21		Trésorerie		7 000€
RESTAURANT LE MOULIN	JULES	Cédric	DOLE	06/05/21	37 613€	Véhicule	5 000€	3 000€
JB SPRINT SERVICES	BARET	Jérôme	DOLE	06/05/21	37 700€	Travaux	7 000€	
RESTAURANT IIDA-YA	IIDA	Junichi	DOLE	12/05/21	58 210€		6 000€	
MVA OUVERTURES	PEGUILLET	Julien	LE DESCHAUX	12/05/21	4 000€	Logiciel	4 000€	
FRESCH PIZZA	ESSID	Habib	DOLE	12/05/21	4 907€	Matériel + Embauche	1 500€	3 000€

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** les montants proposés ci-dessus par le comité d'engagement d'Initiative Dole Territoires pour l'attribution de subventions au titre du volet "entreprises" du Fonds Régional des Territoires.
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer les notifications de décision attributive correspondantes ainsi que tout autre acte ou pièce se rapportant à ces opérations.

Fait à Dole,
Le 20 mai 2021
Le Président.

